

JEAN-CLAUDE MULLER

MEDITECH SANTÉ SUR LES RAILS

Le président de MediTech Santé et vice-président des opérations scientifiques et médicales de Sanofi-Aventis, dresse le bilan de l'avancement du pôle de compétitivité francilien.

MediTech Santé a été labellisé parmi les six pôles de compétitivité à dimension mondiale. Quels sont les principaux partenaires et leurs atouts ?

► Un pôle de compétitivité de niveau mondial ne peut exister que s'il s'appuie sur une force de frappe suffisante en recherche publique, en recherche industrielle et en enseignement supérieur. Concernant la santé, nous avons à considérer la recherche réalisée d'une part

par l'Inserm, le CNRS, le CEA, l'Institut Pasteur, les universités et les grandes écoles, d'autre part par l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies, mais aussi par l'industrie de l'imagerie et de l'instrumentation. Intervient un cinquième partenaire : le médecin ; d'où l'importance et l'atout que constituent l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'Institut Curie et l'Institut Gustave-Roussy. Nous avons été frappés par le nombre de structures présentes en Ile-de-France. Il y avait donc pertinence à réunir tous ces acteurs. Ceci nous a servi de cadre général pour la réflexion et la définition des thématiques. Mais nous nous sommes rapidement heurtés à une difficulté. Au fond, la mariée était presque trop belle. Nous avons donc été conduits à déterminer les secteurs dans lesquels les forces en présence pouvaient prétendre être à l'échelle des pôles de Boston ou de San Diego.

Pouvez-vous nous présenter les principales thématiques choisies ?

► Six thèmes ont été choisis, dont la cancérologie et les neurosciences. Pour le premier, le choix s'explique par la mise en place de l'action cancer au niveau national et par l'existence du cancéropôle associée à la présence de forces de recherches industrielles chez Sanofi-Aventis, Ipsen, Servier et Pierre Fabre et de nombreuses entreprises de biotechnologies. Aux raisons équivalentes qui ont motivé notre choix des neurosciences, s'est ajouté le souci de

la place croissante des maladies neuro-dégénératives, qui, avec le vieillissement de la population, vont devenir un problème de santé publique majeur. Notre troisième secteur d'intérêt porte sur l'infectiologie et ce, pour trois raisons majeures : la présence de l'Institut Pasteur, l'existence de laboratoires importants de l'Inserm et du CNRS auxquels s'ajoute le souci des maladies nosocomiales manifesté par l'AP-HP. Deux autres paramètres ont également influé : la présence de petites sociétés actives en infectiologie ainsi que l'idée sous-jacente de la nécessité de reconstruire une industrie dans un secteur dont on se rend compte qu'il doit absolument être réactivé. Enfin, nous avons choisi de privilégier trois autres thématiques transversales, à visée technologique. L'imagerie biomédicale a été retenue, à cause du plateau scientifique et technologique unique en Europe que constitue le CEA, à Orsay, Saclay et Fontenay-aux-Roses (avec l'Inserm), en liaison étroite avec les équipes hospitalières des neurosciences, ainsi que de la présence d'acteurs tels Guerbet, Siemens, GE Healthcare et d'une douzaine d'autres entreprises du secteur. Autre thème : la médecine moléculaire et cellulaire avec la participation de l'AFM, du Généthon, de l'AP-HP, de l'Inserm et d'une trentaine d'entreprises de biotech. Le dernier thème concerne le développement de nouvelles technologies pour le médicament. Ici, il s'agit de fédérer laboratoires de recherche et industriels autour de nouvelles approches, où la

Jean-Claude Muller pense que MediTech doit s'inspirer de l'expérience de pôles comme ceux de Boston ou San Diego.



► CINQ PROJETS SÉLECTIONNÉS

Deux projets seront financés par l'Etat avec la participation du Conseil général du Val-de-Marne :

- **Ingenis** (Ingénierie génomique pour les industries de santé) sur le thème de la médecine moléculaire et cellulaire. Durée : 3 ans à compter du 1er septembre 2005. Financement total de l'Etat : 1 833 600 euros. Pilote : Collectis. Autres partenaires : Myosix, Eucodis, Bioprotein.

- **Cremec** (création d'un centre de ressource de modèles expérimentaux de cancer). Durée : 3 ans à compter du 1er octobre 2005. Financement total : Etat 1 931 000 euros et Conseil général 144 000 euros. Pilote : Oncodesign. Autres partenaires : Sanofi-Aventis, Servier, Ipsen, Cancéropôle.

Trois projets seront financés par la Région Ile de France et d'autres collectivités locales :

- **Rétinopathies** dans le domaine des pathologies du système nerveux central. Durée : 3 ans à compter du 1er décembre 2005. Financement total : Région 830 000 euros, Ville de Paris 780 000 euros, Conseil général de l'Essonne 171 000 euros. Pilote : Mauna Kea Technologies. Autres partenaires : Centre de la vision, Imagine Eyes, Fovea Pharma, l'ESPCI, le CEA.

- **Athim** (imagerie moléculaire de l'arthérombose). Durée : 3 ans à compter du 1er décembre 2005. Financement total : Région 670 000 euros, Ville de Paris 300 000 euros. Pilote : Guerbet. Autres partenaires : Inserm, Mauna Kea Technologies.

- **Chimiothèque** dans la thématique infectiologie. Durée : 18 mois à compter du 1er décembre 2005. Financement total : Région 1 400 000 euros, Conseil général de Seine-Saint-Denis 300 000 euros. Pilote : Novoxel. Autres partenaires : Mutabilis, Institut Pasteur, ENSCP/CNRS.

mise au point d'un médicament pourrait s'effectuer autour d'un projet de type Institut du médicament sans murs.

Où en sont maintenant les travaux de constitution du pôle ?

► L'objectif d'un pôle de compétitivité est, à partir des forces en présence, de dégager des forces nouvelles et de mettre en place des projets. Notre travail a donc consisté, dans une deuxième étape, à répondre à l'appel à projets collaboratifs lancé par le ministère de l'Industrie et à mettre en place les collaborations. Une vingtaine de projets impliquant différents partenaires ont été élaborés par les six groupes thématiques. En parallèle, nous avons finalisé la gouvernance du pôle, qui est organisé sous la forme d'une association de type loi de 1901 regroupant les entreprises, les organismes de recherche et d'enseignement supérieur, aux côtés des collectivités territoriales. Un conseil d'administration comprenant quatre collèges - « grands industriels » et « jeunes entreprises innovantes » qui sont majoritaires, « recherche académique », « collectivités » - et un bureau exécutif ont été élus. Actuelle-

ment, le pôle MediTech Santé fonctionne grâce à une administration provisoire mais le million d'euros de notre budget de fonctionnement pour 2006 doit nous permettre de recruter une dizaine de personnes, du directeur général, en passant par un responsable de communication ou encore un chargé des relations internationales.

Comment prévoyez-vous de gérer les questions de propriété industrielle et de valorisation susceptibles d'être soulevées en fonction de la progression des projets de recherche ?

► Dans le cas du consortium Biopuces, par exemple, six sociétés interviennent. Il est évident qu'une telle situation n'est possible aujourd'hui que parce que ces travaux se situent au niveau pré-compétitif et ne mettent donc pas encore en jeu des questions de propriétés industrielle et intellectuelle. Celles-ci auront ensuite vocation à être traitées directement au sein du pôle et il nous faudra recruter un professionnel dominant le sujet tant du point de vue juridique que politique. La dimension transfert de technologie et valorisation sera aussi une composante forte de notre

activité et nous interviendrons ici en coordination avec les structures qui existent notamment au CNRS ou à l'Inserm, afin de mettre compétences et moyens en commun.

Sur quels outils ou leviers souhaitez-vous vous baser pour favoriser les interactions entre les partenaires de MediTech Santé ?

► Les travaux préliminaires d'élaboration du pôle nous ont déjà permis de constater qu'enfin, tout le monde travaille ensemble. Il n'y a plus de guerre de tranchées. Partenaires académiques et industriels ont agi d'une seule voix car ils ont pris conscience qu'un pôle de compétitivité ne se limite pas à des financements mais constitue la base, l'outil qui permet de s'organiser afin d'être compétitifs à l'échelon mondial. Actuellement, nous nous attachons à consolider les premières briques du pôle et la réflexion est engagée pour organiser les meilleures pratiques susceptibles de favoriser les interactions. Mais l'essentiel reste à faire. Il va falloir faire vivre le pôle et installer les outils qui permettront de fluidifier le système, de le « débureaucratiser » et de faciliter vie commune et synergie. Ici, je pense qu'il va nous falloir nous inspirer de l'expérience de sites comme ceux de Boston ou de San Diego.

MediTech Santé est-il ouvert à l'arrivée potentielle de nouveaux partenaires ?

► Nos réflexions préliminaires nous ont d'ores et déjà permis d'identifier une septième thématique possible : les maladies cardiovasculaires et les maladies systémiques telles que diabète et inflammation. L'Ile-de-France dispose déjà de forces non négligeables dans ces domaines. Si nous avons estimé que ce sujet nécessitait encore une certaine maturation, il devrait être prêt en 2006 et pourra donc générer de nouveaux partenariats. Rappelons que dès à présent, un projet présenté par le pôle en septembre dernier dans le cadre de la thématique imagerie biomédicale et qui concerne l'imagerie moléculaire de l'arthérombose, va être financé par les collectivités territoriales.

PROPOS RECUEILLIS
PAR ANNE-LISE BERTHIER